

COMMUNE DE CAMARET-SUR-AIGUES

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
**DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Département de
VAUCLUSE

Arrondissement
de CARPENTRAS

Séance du 30 septembre 2025

L'An deux mille vingt-cinq, le trente septembre à dix-huit heures,

le CONSEIL MUNICIPAL de Camaret-sur-Aigues, dûment convoqué le 23 septembre 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances,

Nombre de membres
En exercice : 27
Présents : 23
Votants : 27

N°2025/DELIB/069

*Sous la présidence de **Philippe de BEAUREGARD, Maire.***

Objet :
*Modification du tableau
théorique des effectifs*

Rapporteur :
Antonio MUGA

Présents : Liliane DIAZ, Hervé AURIACH, Sylvette GILL, Jean-Michel MARLOT, Christine WINKELMANN, Antonio MUGA, Jean-Luc DA COSTA, adjoints. Christiane VEZIAN, Raymond KARASZI, Francine DENEUX, Laurence TURCHINI, Martine KOENIGUER, Patricia ROCHE, Patrick FARRE, Gérard THON, Elvire TEOCCHI, Isabelle LATARD, Christophe LACROIX, Jean-François NORMANI, Françoise VIRLOUVET, Chantal BERGEL et Claude CHEVALIER, Conseillers Municipaux.

Procurations : Renée SOVERA ayant donné procuration à Liliane DIAZ, Jean-Paul LENER ayant donné procuration à Christine WINKELMANN, Jean-Baptiste SAVIN ayant donné procuration à Jean-François NORMANI et Richard BRANCORSINI ayant donné procuration à Françoise VIRLOUVET.

Absents excusés : Néant.

Considérant la désignation de Madame Chantal BERGEL, comme secrétaire de séance,

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu la délibération du 8 juillet 2024 établissant le tableau théorique des effectifs de la Commune de Camaret-sur-Aigues,

Vu les dispositions statutaires applicables aux différents agents de la commune en matière d'évolution de carrières,

Considérant l'intégration au tableau théorique des avancements de grade,

Considérant que les crédits sont inscrits au budget primitif 2025 au chapitre 012,

DECIDE à l'unanimité :

- D'accepter l'intégration des avancements de grade, des réintégrations et des recrutements,
- D'accepter la création des postes suivants :
 - 1 poste d'adjoint du patrimoine territorial à temps complet,
 - 1 poste d'adjoint d'animation territorial principal à temps non complet à raison de 31.50 heures hebdomadaires
- D'accepter le nouveau tableau théorique des effectifs tel qu'annexé à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,

Philippe de BEAUREGARD,
Maire



Chantal BERGEL,
Secrétaire de séance

Publié le : 09 OCT. 2025

Transmis en Préfecture de Vaucluse le : 08 OCT. 2025

Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi au moyen de l'application informatique télérecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.





ANNEXE - Tableau des effectifs théoriques au 30 septembre 2025

Grades	cat.	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	dont Temps Non Complet							
				17.5h/sem	20h/sem	23.5h/sem	30h/sem	31h/sem	31.5h/sem	32h/sem	33h/sem
Non permanent											
Collaborateur de cabinet	A	1	1								
Emploi fonctionnel											
D.G.S.	A	1	1								
Filière Administrative											
Attaché Territorial principal	A	1	1								
Attaché Territorial	A	4	3								
Rédacteur	B	1	1								
Adjoint Administratif prcp 1ère classe	C	4	4								
Adjoint Administratif prcp 2ème classe	C	1	0								
Adjoint Administratif Territorial	C	1	1								
Filière Technique											
Technicien principal de 1ère classe	B	2	2								
Agent de Maîtrise principal	C	1	1								
Agent de Maîtrise	C	2	1								
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	5	5								
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	8	4								
Adjoint technique territorial	C	15	11				1				
Filière Sociale & Médico-social											
infirmier de soins généraux	A	1	0								
Assistant socio Educatif	A	1	1								
Educ. jeunes enfants	A	2	1								
Aux. de puériculture de classe supérieure	B	2	2								
Aux. de puériculture de classe normale	B	4	4								
A.T.S.E.M pcpl 1ère classe	C	5	5								
A.T.S.E.M pcpl 2ème classe	C	1	1							1	
Filière Culturelle											
Adjoint du patrimoine territorial	C	1	0								
Filière Sportive											
Opérateur principal des APS	C	1	1								
Filière Animation											
Animateur principal de 1ère classe	B	1	1								
Animateur principal de 2ème classe	B	1	1								
Animateur territorial	B	1	0								
Adjoint d'animation pcpl 1ère classe	C	6	2								
Adjoint d'animation pcpl 2ème classe	C	7	6						1		
Adjoint d'animation Territorial	C	9	5							0	
Filière Police											
Brigadier Chef Principal	C	3	3								
Gardien Brigadier	C	1	0								
TOTAL		94	69	0	0	0	1	0	1	1	0